

Appel à articles



Revue des politiques
sociales et familiales

Habiter son logement : expériences et conséquences du confinement

Mots-clés : Trajectoires résidentielles, habitat et inégalités, liens sociaux, télétravail, famille et logements, école à la maison, confinement.

Coordinateurs : Elsa Ramos (Université de Paris-CERLIS), Claude Martin (CNRS), Catherine Bonvalet (INED).

Les auteurs sont invités à soumettre un titre d'article, avec son résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article est proposé est un article scientifique ou un article de synthèse / d'étude statistique, ainsi qu'une brève note biographique, pour le 1er novembre 2020 à la rédactrice en chef de la revue (rpsf@cnafr.fr) et aux coordinateurs du numéro thématique (elsa.ramos@free.fr; bonvalet@ined.fr; claudemartin@ehesp.fr).

La Revue des politiques sociales et familiales

Créée en 1985, la *Revue des politiques sociales et familiales* (*Recherches et Prévisions* de 1985 à 2009, puis *Politiques sociales et familiales* jusqu'en mars 2015) est une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire à comité de lecture. Elle publie des travaux de recherches originaux dans le champ des politiques familiales et sociales (dispositifs d'action publique, prestations, offres de services, acteurs de ces politiques, publics visés, etc.) ainsi que sur les évolutions touchant à la famille, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. La revue accepte des articles de toute discipline en sciences humaines et sociales. Son caractère pluridisciplinaire oblige les auteurs à adopter un langage clair et à préciser ce qui ne relève pas du langage courant (présentation de dispositifs, de concepts théoriques, de méthodes d'enquêtes particulières, etc.).

La RPSF est construite en fonction de numéros ou dossiers thématiques, ou sous la forme d'une collection de contributions (numéros mixtes). Elle est composée de trois parties :

- les « Articles scientifiques » (60 000 signes espaces compris maximum). Il s'agit de contributions originales fondées sur un matériau empirique ;
- les articles de « Synthèses et statistiques » (30 000 signes) proposent des analyses de littérature grise, de synthèses de recherche ou d'études quantitatives ou qualitatives problématisées qui se situent dans le champ couvert par la RPSF ;

- les « Comptes rendus » sont des présentations d'ouvrages (8 000 signes) et de colloques (20 000 signes), problématisées en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue.

Présentation du numéro thématique

L'épisode de la crise sanitaire traversée au printemps dernier a non seulement eu un impact considérable sur nos vies personnelles, familiales et professionnelles, à l'échelle de la planète, mais aussi généré un grand nombre d'études et de recherches pour en comprendre les conséquences. En France, de nombreuses enquêtes ont été initiées pour apprécier ces bouleversements, parmi lesquelles on peut mentionner les projets SAPRIS et Epi-cov¹ ou encore COCONEL². Ces enquêtes, entre autres, permettent de mettre en lumière l'importance qu'a pris la cohabitation dans le même logement, associée à l'absence de relations extérieures, ce que l'on a bien figuré par le terme de confinement, ainsi que les différents usages du logement, domestique, familial bien sûr mais aussi scolaire, professionnel, ludique voire sportif. Ces usages du logement relèvent de l'habiter et rendent compte de la relation de l'habitant à l'espace³. Expérience spatiale individuelle mais aussi familiale, relationnelle et collective, le rapport à l'espace participe à l'élaboration des places dans la famille, le logement étant le lieu dans lequel « *s'identifient non seulement le groupe familial, mais également l'individu à l'intérieur de ce groupe* » (Bonvalet, 1991, p. 169)⁴.

Par ailleurs, un certain nombre de recherches sur l'habiter font des liens entre logement et mobilité quotidienne. Le logement est *normalement* inscrit dans « l'espace de vie », portion d'espace où l'individu effectue ses activités : lieux de passage et de séjour, mais également tous les lieux

¹ Le projet SAPRIS est une enquête longitudinale en population générale à partir de quatre cohortes qui permet d'appréhender les principaux enjeux épidémiologiques et sociaux de l'épidémie de SARS-CoV2 et les mesures prises pour la combattre. Sont notamment étudiés l'incidence des symptômes du COVID-19 et d'autres problèmes de santé dont la santé mentale, la perception du risque et les pratiques préventives, le recours ou le renoncement aux soins, les effets sur la vie quotidienne, les violences intrafamiliales, les relations sociales et le travail, la prise en charge des enfants, la confiance dans les recommandations publiques et scientifiques. SAPRIS est porté par une équipe pluridisciplinaire associant des chercheurs de l'INSERM, de l'INED, du CNRS et des Universités, en épidémiologie, sociologie, démographie et économie. L'enquête Epi-cov est une enquête de cohorte à partir d'un échantillon représentatif de la population vivant en France sélectionné par tirage au sort dans le fichier Fidéli de l'Insee (150 à 200 000 répondants). Elle est conçue pour représenter la diversité des groupes sociaux et permettre de donner des estimations de la proportion de personnes ayant développé des anticorps anti SARS-CoV-2.

² L'enquête COCONEL (Coronavirus et Confinement : Enquête longitudinale) est une enquête en ligne déployée par l'institut de sondage IFOP auprès d'un panel d'un millier de personnes représentatif de la population française adulte sur divers aspects de la crise actuelle. Conduite par un consortium de chercheurs de l'UMR Vitrome, du Centre d'investigation clinique Cochin-Pasteur, de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et de l'Observatoire régional de la santé Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'étude Coconel vise à suivre plus spécifiquement la réponse psychologique, émotionnelle et comportementale de la population française à l'épidémie de COVID-19 et au confinement.

<https://www.ined.fr/fichier/rte/General/ACTUALIT%C3%89S/Covid19/note-synthese-Cocovi-finale.pdf>

³ LEFEBVRE H., 1970, *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos.

⁴ BONVALET C., 1991, " Le logement ", in *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 165-172.

avec lesquels il est en rapport⁵. La « *résidence principale* » pour définir l'espace de vie apparaît comme une notion réductrice et sont privilégiées des notions plus larges comme celles « d'espace résidentiel » ou de « système résidentiel »⁶. Avec le confinement, la mobilité quotidienne est réduite voire inexistante et la « *résidence principale* » prend tout son sens (même s'il s'agit de la résidence secondaire pour certaines familles). Ce numéro a ainsi pour objectif de rendre compte d'une situation dans laquelle, pour chacun des membres du groupe, le logement peut devenir la résidence principale assignée ce qui n'exclut pas la question de la mobilité en contexte de confinement (mobilité, ou non, d'enfants de couples séparés ; enfants confiés aux grands-parents ; mobilité transnationale [plus ou moins contrainte], etc.).

Au-delà du confinement lié à la crise sanitaire traversée, ce numéro permettra d'appréhender un certain nombre de situations où le domicile devient le lieu principal d'inscription de la vie des personnes qui se retrouvent en quelque sorte assignées au domicile, situation parente de celle du confinement : la perte d'autonomie au grand âge, le phénomène hikikomori connu au Japon, ce retrait social des jeunes cloîtrés chez leurs parents qui peut affecter tout un ménage, le passage à la retraite, des situations de sans emploi, d'arrêts maladie longs, d'*errements*¹ des trajectoires résidentielles (déménagements contraints en lien avec les trajets domicile travail, expatriation contrainte, co-location non choisies).

Ce numéro questionnera les usages de l'espace privé dans une situation d'assignation à domicile à partir de trois axes :

Axe 1 : Le confinement comme révélateur d'inégalités et de tensions

Axe 2 : La (re)découverte d'usages du logement

Axe 3 : Le confinement comme déclencheur de changements ou prolongement de modes de vie antérieurs

Axe 1 : Le confinement comme révélateur d'inégalités et de tensions

Dans les usages de l'espace privé, l'expérience de confinement a pu contribuer à exacerber des tendances préexistantes en termes d'inégalités et de tensions au moins dans quatre dimensions : sociale, territoriale, relationnelle et numérique. Dans la première, relevons **des inégalités sociales** de genre, de génération, de classe, d'origine géographique, etc. La violence faite aux femmes et aux enfants pendant le confinement, la taille des logements et les conditions de vie différenciées

⁵ COURGEAU D., 1988, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques.

⁶ PINSON D., 1988, *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Paris, Plan Construction et Architecture, Collection Recherches.

selon les milieux sociaux, la précarité d'hébergement des demandeurs d'asile en sont quelques exemples. Dans la deuxième, **des inégalités territoriales** concernent le rural et l'urbain et la densité de population des territoires qui différencie les environnements géographiques et humains proches du logement. Dans la troisième dimension des usages du logement, retenons également **des tensions relationnelles familiales et conjugales**, des liens forts et des liens faibles se dessinent, ceux avec qui on choisit (ou non) d'être confinés, ceux qu'on évite, ceux avec qui on reste en contact (pourtour de la famille) ; des solidarités ou de l'absence de solidarités intergénérationnelles, de l'entourage, du voisinage. Dans la dernière dimension, retenons **la fracture numérique** qui peut être à la fois sociale, géographique et générationnelle.

Les combinaisons de ces quatre dimensions rendent compte d'une variété de situations et d'un certain nombre de limites de l'assignation à résidence. Ces usages du domicile mis en lumière par le confinement viennent interroger le sens de cette cohabitation particulière caractérisée par une proximité spatiale des membres de la famille vécue en présence quasi continue. L'espace commun prend une autre tournure quand la fréquentation des membres de la famille s'intensifie et devient contrainte dans un seul espace donné. Les ressources du logement, spatiales (taille, nombre de pièces, existence d'espaces extérieurs auquel on peut ajouter le type d'exposition) ; matérielles (notamment le taux d'équipement numérique des familles et de chacun de ses membres) ; relationnelles (qualité des liens conjugaux, parentaux, fraternels et sororaux), montrent leurs limites dans la situation d'assignation au domicile : les individus doivent *faire avec* les contraintes et la finitude de l'espace du logement, privés d'un espace extérieur qui peut également fonctionner comme échappatoire caractérisé par des zones personnelles : activités professionnelles, de loisirs, de sociabilités... Dans ce cas, la cohabitation contrainte prend le sens d'une vie en mitoyenneté, mitoyenneté mettant l'accent sur les limites et la séparation mais aussi sur l'empiètement (mouvement, bruit). Le logement peut ainsi devenir un espace d'empiètement des espaces des uns et des autres où se jouent des rapports de forces : hiérarchie des places (parents/enfants), domination (hommes/femmes, fratrie...) et des rapports de dépendance accrus (jeunes, personnes âgées...). Si, en partie, les limites spatiales du logement peuvent être franchies grâce à l'espace numérique, les inégalités d'équipements des familles et les inégales compétences de chacun ne peuvent néanmoins pas permettre de généraliser cette forme d'agrandissement des espaces. Si confinement est le terme consacré dans le cadre de la crise sanitaire, on pourrait dans certains cas le substituer par celui d'enfermement qui met plutôt l'accent sur les limites du logement comme espace de bien-être.

Les modifications de mode de vie peuvent également être liées aux mesures de restriction des déplacements qui ont pu amener à vivre en dehors de son logement habituel ou principal. Relevons un certain nombre de situations de mobilités géographiques ou *a contrario* de maintien dans une situation de logement (ou de non-logement) non désirée et précaire : étudiants internationaux ne pouvant pas quitter ou entrer sur un territoire, retour des jeunes avec ou sans enfant chez les parents, arrêt des procédures d'octroi de logements sociaux et de demande d'asile, projets de

déménagements contrariés mais aussi installations de familles aisées dans leurs résidences secondaires.

Quelques questions orientent donc la réflexion : comment les hommes et les femmes, les enfants des différents milieux vivent-ils une cohabitation quasi permanente ? Quelles sont les limites des espaces privés au sein de l'espace familial ? Quelles tensions peut générer la cohabitation contrainte ? Comment les familles font-elles avec de petits logements et dans lesquels chacun n'a pas un espace à soi ? Comment est vécue la mobilité réduite et parfois l'impossibilité de se retrouver avec des membres de la famille non-cohabitants ? Comment sont gérées les relations amicales ou amoureuses ? Comment les personnes en perte d'autonomie font-elles face au confinement ? Quels arrangements ont pu trouver les familles faiblement équipées en numérique et quelles limites ont-elles rencontrées ? Quelle place est donnée aux espaces extérieurs en temps de confinement ? Quelles situations vivent les personnes en vulnérabilité résidentielle et sans logement ?

Axe 2 : La (re)découverte d'usages du logement

En réduisant les contraintes de déplacement pour se rendre au travail, à l'école, au lycée, à l'université, et en imposant des limites au déplacement pour faire ses courses et pour se divertir, faire du sport, le confinement a parfois permis de développer de nouveaux usages de l'espace privé. La perception du confinement comme contrainte et confiscation de liberté n'est pas unanime. Pour certains, cette situation peut aussi lever des contraintes ou éviter des expériences vécues comme difficiles. Cela a par exemple pu être le cas pour les élèves ou les lycéens ayant une expérience négative de l'école et de la vie scolaire. Certains aspects de l'articulation des identités individuelles et statutaires ont pu être adoucis, être élève à la maison permettant de moins ressentir le poids de l'institution scolaire même si l'institution familiale peut exercer une pression tout aussi forte. La vie quotidienne vécue au domicile réduit le nombre de scènes sociales et donc de publics (Goffman, 1973)⁷ ou en tout cas permet de les filtrer davantage, ce qui a ainsi pu autoriser une réduction de la dimension statutaire de l'identité scolaire, professionnelle et d'appartenance à certains groupes.

Se déplacer moins a également pu rendre disponible du temps supplémentaire pour soi, son conjoint, ses enfants et diminuer les contraintes du temps social⁸, ce qui n'empêche pas de s'interroger sur les variations au prisme du genre, les négociations temps professionnels, familiaux et personnels pouvant se jouer différemment dans le cadre de la parentalité et de la conjugalité pour les hommes et les femmes. Par ailleurs, de nouvelles formes de sociabilité se sont développées grâce aux outils numériques : les apéro-confinement, les groupes WhatsApp, etc. Des événements ont pris également des tournures numériques, des fêtes d'anniversaire, par exemple, qui ne

⁷ GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit.

⁸ ROSA H., 2010, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.

pouvaient s'organiser en présentiel, que ce soit dans le cadre de relations amicales ou familiales et notamment grand-parentales.

En conséquence, quels avantages ont parfois été retirés d'une vie principalement vécue au domicile ? Quels nouveaux usages de l'espace privé peut-on mettre au jour ? Quelles fonctions de l'habiter peut-on dégager ? Quel est le rapport au temps libéré par l'absence de déplacements ? Quelles nouvelles manières de créer des liens familiaux se développent ? Toutes les classes sociales ont-elles pu retirer des avantages, développer de nouveaux usages de l'espace privé et créer de nouveaux liens familiaux ?

Axe 3 : Le confinement comme déclencheur de changements ou prolongement de modes de vie antérieurs

Les usages de l'habiter peuvent se révéler en continuité ou en rupture avec ceux qui avaient cours avant le confinement : faire l'école à la maison, télétravailler, changer ou maintenir les rythmes conjugaux et familiaux, exacerber les violences intrafamiliales, etc. Les changements sont vécus positivement ou sous le mode de la contrainte et différencient des types d'expériences qui amènent dans tous les cas à une reconfiguration des fonctions et usages du logement ainsi que des relations au sein du logement/ménage/famille. La question se pose de la temporalité des changements de ces usages : pratiques provisoires ou modifications à long terme ? Le confinement a pu générer des changements familiaux, professionnels, résidentiels et devenir un évènement conduisant à une bifurcation dans les parcours de vie (Négroni, 2007⁹ ; Grossetti, 2006¹⁰) : perte ou changement d'emploi ou de formation, choix d'un nouveau mode de vie-localisation ou de type de logement (maison individuelle, appartement avec balcon ou terrasse), séparation ou mise en couple après le confinement etc. Les évolutions à long terme pourront aussi être collectives : transformation des normes de travail, télétravail généralisé, cours à distance à l'université, e-commerce, tourisme de proximité, etc.

Ainsi, les changements d'usage du domicile apparaissent-ils provisoires ou durables et pour qui (selon les classes sociales, le genre, les générations)? Comment interviennent-ils sur les projets ultérieurs de vie ? Amènent-ils à des changements de vie familiale, conjugale, professionnelle ? Le confinement apparaît-il comme un évènement biographique et jusqu'où peut-il transformer le parcours des individus à l'échelle d'une existence?

Ce numéro thématique regroupera des articles scientifiques, des articles de synthèse et d'études statistiques et des comptes-rendus d'ouvrage et de colloques permettant d'éclairer ces questions sous différents angles. Des articles fondés sur des **enquêtes empiriques réalisées en France ou dans d'autres pays**, employant des **méthodes quantitatives et/ou qualitatives** sont attendus.

⁹ Négroni C., 2007, *La reconversion professionnelle volontaire*, Paris, Armand Colin.

¹⁰ Grossetti M., 2006, L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Cahiers internationaux de sociologie*, 120(1), 5-28.

Processus éditorial

Les auteurs envoient d'ici le **1^{er} novembre 2020** un résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article est proposé pour la première ou la deuxième partie de la revue, ainsi qu'une brève note biographique. Si la proposition de résumé est acceptée, l'article est à envoyer pour le **1^{er} mars 2021** au plus tard pour être expertisé (double évaluation) et discuté en Comité de rédaction. Il n'y a donc pas de garantie de publication de l'article avant validation par les experts scientifiques et acceptation de l'article en Comité de rédaction, au premier semestre 2021.

Voici les consignes aux auteurs de la revue à respecter pour tous les articles soumis :

<http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/revue-des-politiques-sociales-et-familiales>

Calendrier

- **1^{er} novembre 2020** : date limite d'envoi des propositions de résumés
- **1^{er} mars 2021** : envoi des V0 des articles aux coordinateurs, suivis d'échanges entre coordinateurs et auteurs
- **Mi-mars** : soumission des articles à la rédactrice en chef et envoi en expertise
- **Mai 2021** : Comité de rédaction
- **Mai-Juin 2021** : soumission des V2
- **Été – automne 2021** : secrétariat de de rédaction et maquettage
- **Fin 2021** : Parution du numéro